

**Ambitions.** Installées au Rieu, avenue des Chênes Rouges, BVL Élévations et Cévennes Aménagements s'implantent peu à peu en France comme à l'export.

# Une petite entreprise qui monte, qui monte...

■ BLV Élévations et Cévennes Aménagements sont deux entités regroupées dans une même structure. A la tête de cette entreprise Benoît et Vincent Lumalé. Les deux frères sont venus du Nord de la France pour engager ensemble une aventure professionnelle. En 1993, c'est en Allemagne que l'entreprise qui propose la vente et la pose de matériel d'élévation tant en ce qui concerne le domaine professionnel que pour les utilisateurs privés, a posé ses ateliers. A la suite des inondations de septembre 2002 puis d'un cambriolage assasin, les deux frères quittent le quartier pour aller s'installer dans les locaux qu'ils occupent aujourd'hui encore, avenue des Chênes Rouges au Rieu. Cévennes Aménagements propose aux particuliers, l'installation à domicile de monte-escaliers ou de plates-formes élévatrices pour donner du confort aux personnes à la mobilité réduite. Avec ses élévateurs et ses monte-charges, BVL Élévations s'adresse aux professionnels. « Nous avons des clients comme Areva ou Coca-Cola » explique simplement Benoît Lumalé. Pour ceux qui pourraient s'interroger sur les raisons de la réussite d'un Petit Poucet cévenol dans le monde des Goliath de l'industrie, il répond « nous sommes réactifs, nous avons la possibilité d'évaluer tout type de problème pour répondre aux attentes de nos clients ». Donya Saadaoui, dynamique responsable commerciale, d'ajouter : « nous ne demandons pas à nos clients de s'adapter à nos produits. C'est nous qui nous adaptons à eux. Notre suivi est toujours personnalisé du début à la fin du chantier » précise la



Une équipe de techniciens et de commerciaux soudés face à des défis ambitieux mais maîtrisés. PHOTO A.L.

jeune femme. Actuellement BVL Élévations qui a de nombreux clients à l'export et notamment en Afrique occidentale, voudrait asseoir sa position sur ce continent. Aussi c'est en préparant activement une tête de pont au Maroc que l'entreprise espère y parvenir. « Nous voulons utiliser le savoir-faire des techniciens locaux et même leur proposer des formations » note Benoît Lumalé qui avance très modestement sur

ce dossier qui se prépare depuis de nombreuses années. Mais si en Île de France, en Provence et à l'étranger, l'entreprise alésienne commence à avoir pignon sur rue, le marché local semble encore lui échapper. Un mystère qu'on ne s'explique pas dans cette petite entreprise de huit personnes. On espère trouver un début de réponse lors du prochain Alespo auquel participeront les deux enseignes BVL et

Cévennes Aménagements. Dans la discrétion mais l'opiniâtreté, cette petite entreprise alésienne montre en France et à l'étranger, une maîtrise et un savoir-faire appréciés de clients prestigieux. Il serait temps, d'être aussi prophètes en leur pays.

ALAIN LAURENS

► 115 avenue des Chênes Rouges à Alès. Téléphone 04 66 86 23 45 [www.cevennesamenagements.com](http://www.cevennesamenagements.com) ou [www.bvl-elevations.com](http://www.bvl-elevations.com)

## En bref

### SNCF : rassemblement demain à la sous-préfecture

Le comité de défense des services publics dans les Hautes Cévennes appelle à un rassemblement demain jeudi à 15 heures devant la sous-préfecture d'Alès. Les organisateurs entendent protester contre la fermeture des guichets SNCF dans les gares de la ligne des Cévennes.

Un départ collectif est organisé à 13h30 à la gare de Génolhac.

### Dédicace chez Sauramps

Samedi 17, à partir de 14h à la librairie Sauramps, Karine Giebel dédicacera son dernier roman, *Satan était un ange*.

Karine Giebel est auteure de polars et de thrillers reconnus et récompensés par de nombreux prix. *Satan était un ange* est son septième roman paru chez Fleuve Noir.

François est un homme d'affaires brillant, beau parti, en couple depuis de nombreuses années avec une femme tout aussi remarquable. Jusqu'au jour où son médecin lui annonce qu'il souffre d'une tumeur. François remonte dans sa voiture et fonce droit devant lui... Quand il rencontre sur la route, Paul, un jeune auto-stoppeur de 20 ans, François s'arrête et débute alors un voyage dont ils ignorent le but. En quelques jours ils vivront une vie en concentré...

► [www.sauramps.com](http://www.sauramps.com)

### Permanences de Geneviève Blanc

La conseillère générale du canton d'Anduze tiendra des permanences dans les mairies du canton selon le calendrier suivant : Vendredi 16 janvier : 9h à 10h, Générargues ; 10h à 12h00, Anduze ; 14h à 15h30, Bagard ; 16h à 17h, Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille.

Vendredi 23 janvier : 9h à 10h15, Boisset ; 10h30 à 12h, Massillargues ; 14h à 15h30, Tornac ; 16h à 17h, Ribaute-les-Tavernes.

Sur rendez-vous au 04 66 76 76 65, secrétariat de G. Blanc au conseil général.

## L'utile

**La Marseillaise** : 32 rue Beauteville, 04 66 52 08 85 ; courriel : [agales@lamarseillaise.fr](mailto:agales@lamarseillaise.fr)  
**Médecin** : 04 66 56 66 56, maison médicale, 4 bd Gambetta, tous les jours de 20h à 24h et de 8h à 24h les samedis, dimanches et jours fériés (après 24h, composer le 15)

## Convois funèbres

**10h** : Paulette Gas, épouse Jurquet, 88 ans, cathédrale Saint-Jean.  
**14h30** : Fernande Bachetto, née Jullien, 100 ans, 811 avenue du docteur Jean Goubert.

## Charlie. A Barjac, les vœux deviennent un rassemblement pour la liberté. Les brutes auraient gagné...

■ Le rendez-vous avait été pris. Samedi dernier, la municipalité de Barjac, devait présenter ses vœux à la population. L'assemblée s'est tenue. Elle a changé de nature. Les vœux ont été remplacés par un rassemblement pour la liberté de conscience et d'expression. « Nous sommes rassemblés ce soir, non pas pour fêter l'an neuf, mais pour exprimer un deuil, une sidération, une colère et un espoir absolu, celui de vivre ensemble dans la liberté, l'égalité et la fraternité », annonçait le maire Edouard Chaulet, à l'orée d'une brève allocution toute entière consacrée à la République après les attentats de la semaine dernière. Le maire citait les trois articles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui, en

1789, établissait la liberté de conscience, la liberté d'expression et leur garantie par la force publique. Et de commenter : « les brutes criminelles auraient gagné si la rage mangeait nos lucidités, si nos débats cessaient, si nos solidarités se disloquaient, si la stigmatisation rompait l'unité nationale ». Il relevait encore « notre incapacité à faire la paix depuis cinquante ans dans l'Orient meurtri », évoquait « ces quartiers et communes où le chômage, la drogue, le désespoir, l'échec scolaire, l'abandon des gosses forment le marigot de toutes les manipulations ».

« Le pays ne sera jamais abattu par ce "vol noir de corbeaux". Vive la France (à bas les sombres cons) », concluait Edouard Chaulet.

M.P.

